

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
29 septembre 2020

**2020-94 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 SUR LE PRIX
ET LA GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA
HAUTE-TARENTEISE (Rapport joint en annexe)**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 21

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 6

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 6

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 0

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Françoise BESNARD, Henri BLANC, Laurent CHELLE, Nicolas MORIN,
Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez

Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ, Éric JACQUEMOUD

Sainte-Foy-Tarentaise

Daniel EUSTACHE, Yannick AMET

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE,

Val d'Isère

Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger

Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Henri BLANC (pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND)

Morgan LE LANN (pouvoir à Guillaume DESRUES)

Cécile MULOT (pouvoir à Nicolas MORIN)

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Lionel ARPIN (Pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Alain EMPRIN (Pouvoir à Alexis VIVET-GROS)

EXCUSÉS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mathieu LECLERCQ

**2020-94 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 SUR LE PRIX
ET LA GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA
HAUTE-TARENTEISE (Rapport joint en annexe)**

Le Président présente à l'assemblée le rapport annuel 2019 du service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.

Il présente les indicateurs techniques et financiers de ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service public aux membres du Conseil communautaire.

Il rappelle également l'organisation de la gestion des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des 8 communes.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale qui prévoit dans son volet « démocratisation et transparence » que le Président de la Communauté de communes adresse au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la structure intercommunale ;

VU le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;

VU l'exposé de Jean-Claude FRAISSARD, Vice-Président en charge de la thématiques déchets ;

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 23 septembre 2020 ;

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **PREND ACTE** du rapport 2019 sur la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**

